

ANNEXE B  
AVIS AUX CLIENTS

**SEARS** 

 **CONFORT  
EXPERT** INC

Le • octobre 2017

**AUX CLIENTS DES SERVICES D'APPROVISIONNEMENT EN HUILE,  
DES SERVICES DE CHAUFFAGE ET DE CLIMATISATION ET/OU DES  
SERVICES DE NETTOYAGE DE CONDUITS DE SEARS  
(COLLECTIVEMENT, LES « ENTREPRISES ACQUISES »)**

- Objet :** Acquisition des services d'approvisionnement en huile, des services de chauffage et de climatisation et des services de nettoyage de conduits de Sears par Confort Expert Inc.
- Objet :** Dans l'affaire du plan de transaction et d'arrangement de Sears Canada Inc. *et al.* (n° de dossier de la cour CV-17-11846-00CL)

Vous n'êtes probablement pas sans savoir que Sears Canada Inc. et certaines de ses filiales (collectivement, « **Sears Canada** ») se sont placées sous la protection de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* (la « **LACC** ») aux termes d'une ordonnance initiale rendue par la Cour supérieure de justice de l'Ontario (rôle commercial) (la « **Cour** ») le 22 juin 2017. Dans le cadre de l'instance en vertu de la LACC, la Cour a approuvé l'acquisition, par Confort Expert Inc. (« **Confort Expert** »), des entreprises acquises, ce qui comprend la cession des contrats en cours avec les clients que Confort Expert honorera à l'avenir.

Par conséquent, Confort Expert prendra en charge l'ensemble des obligations et bénéficiera de l'ensemble des droits de Sears Canada aux termes des contrats de service, d'entretien, de location ou de crédit-bail visant des équipements, selon le cas, que vous avez conclus avec Sears Canada, à compter du **[25 octobre 2017]**. Nous confirmons que votre/vos contrat(s) conserve(nt) leurs effets, mais que vous faites maintenant affaire avec Confort Expert.

Concernant votre prochain paiement, si vous versiez vos paiements directement à Sears Canada, vous devrez maintenant les verser à Confort Expert. Veuillez communiquer avec un représentant de Confort Expert aux coordonnées ci-après pour organiser le transfert de vos paiements à Confort Expert. Si vous effectuez déjà des paiements directement à Confort Expert, vous n'avez aucune autre mesure à prendre.

Depuis plusieurs années, Confort Expert exploite les entreprises acquises pour le compte de Sears Canada. Cette transaction ne devrait occasionner aucune interruption de services et Confort Expert continuera à fournir ceux-ci dans le cours normal. Confort Expert tient à entretenir de bonnes relations avec chacun de ses clients, et souhaite continuer à leur offrir la même qualité de services que celle qu'ils connaissent depuis des années. N'hésitez pas à communiquer avec Confort Expert au 514 640-7711, poste 599, ou au 1 866 240-0911, poste 599, pendant les heures d'ouverture habituelles (heure de l'Est) ou par courriel à [credit@confortexpert.com](mailto:credit@confortexpert.com) si vous avez des questions à propos de vos services. Pour de plus amples renseignements sur la transaction entre Sears Canada et Confort Expert, vous pouvez consulter le site Web de FTI Consulting Canada Inc., contrôleur de Sears Canada nommé par la Cour, au : <http://cfcanada.fticonsulting.com/searscanada>.